



Communiqué de presse

Jeudi 17 avril 2008

Gérard SEGURA rappelle son engagement sur la question de l'amiante

Le 16 avril 2008, les Aulnaysiens se sont réunis à la salle Gainville d'Aulnay-Sous-Bois, à l'initiative du Collectif de Riverains et de Victimes du CMMP, de Ban Asbestos France, d'ADDEVA 93, des associations de parents d'élèves LIP et FCPE du Bourg II et d'Aulnay Environnement.

Monsieur le maire, Gérard Ségura ainsi que Alain AMEDRO, adjoint au maire d'Aulnay-sous-Bois chargé de l'environnement et du développement durable, se sont rendus à la réunion afin de débattre avec les habitants sur la question urgente de l'amiante.

Cette réunion forte attendue par le collectif d'association et de riverains, a permis d'ouvrir le débat sur trois volets importants :

- Le désamiantage et la démolition de l'usine
- L'assainissement des sols et sous-sol
- L'école provisoire du Bourg II, rue du préfet Chaleil où les élèves sont placés depuis deux ans.

Les participants ont pu évoquer leur inquiétude face à l'inertie du Préfet. En effet, le collectif au complet réclame un plan de retrait amiante comportant un confinement extérieur étanche des bâtiments du site CMMP, et ce en application de la réglementation. Comme l'a rappelé le maire de la Ville, la seule fermeture de l'usine et le déplacement de l'école du Bourg ne sauraient faire oublier la persistance des risques auxquels sont exposés les riverains.

Les participants ont alerté à plusieurs reprises sur la dégradation des bâtiments qui met en danger les riverains. En effet, des tôles ont pu se détacher des bâtiments et sont tombées sur la voie publique.

Face à la mise en danger des habitants, la municipalité entend réagir rapidement afin que l'usine soit totalement sécurisée. Aussi, le maire et son adjoint Alain Amedro, ont rejoint la motion votée par le collectif afin que soit mis en place un dispositif de protection, que soit colmatée la toiture et qu'un dispositif de surveillance soit mis en place.

Sur la question du déplacement de l'école, le Maire et son adjoint ont pu rassurer les parents sur les conditions de scolarisation de leurs enfants. La municipalité mettra en place rapidement les moyens afin d'améliorer leurs conditions, notamment sur la question des transferts école-domicile.

Dès la campagne municipale, Gérard Ségura avait fait de la question de l'amiante une priorité. Il a donc rappelé à l'ensemble des participants sa détermination à régler ce problème d'ici 18 mois. Le maire s'est donc engagé auprès des participants et plus largement au nom de toute la Ville, afin d'intervenir auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis pour que soit rapidement mises en œuvre les mesures conservatoires. Le maire et l'ensemble de la municipalité restent donc en état de veille et d'alerte jusqu'à ce que le dossier soit clos. Tous les moyens à la disposition de la municipalité seront mis en œuvre pour apporter une issue favorable.